



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec



Environmental Health Association of Canada
Association pour la Santé Environnementale du Canada

Aspects juridiques de la sensibilité chimique multiple : Il est temps de rattraper la science :

Ateliers juridiques spécifiques aux provinces du Canada atlantique - Nouvelle-Écosse

ORDRE DU JOUR

Atelier juridique de la Nouvelle-Écosse

Date : 10 octobre 2023

Heure : 18 h 30 HNA / 17 h 30 HNE

Durée : 90 minutes

Focus : Discuter des droits spécifiques à chaque province en matière de sensibilité chimique multiple.

Lien : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZMvd-ispjgvG9xsLVCxVVAj-OLo6q8fb8rQ>

1. Remarques préliminaires (10 minutes)

- **Robert Lattanzio**, directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre : Introduction
- **Rohini Peris**, Présidente et cheffe de la direction de l'Association pour la santé environnementale du Canada et Québec

2. John Molot, MD (20 minutes)

- Aperçu médical et scientifique de la sensibilité chimique multiple

3. Témoignage personnel d'une expérience vécue (5 minutes)

Environmental Health Association of Canada-Association pour la santé environnementale du Canada
Association pour la santé environnementale du Québec - Environmental Health Association of Québec

PO BOX 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R1

ehac-asec.ca □ aseq-ehac.ca

514 332 4320



- Vidéo de l'expérience vécue de la sensibilité chimique multiple
- 4. Sara Seck, PhD, professeure associée à l'Université Dalhousie, Schulich School of Law (15 minutes)**
 - Le droit à un environnement propre, sain et durable.
 - 5. Sheila Cole, Environnement et santé (5 minutes)**
 - Activisme citoyen - Des solutions pour les personnes atteintes de sensibilité chimique multiple.
 - 6. Melanie Langille, M.Env.Sc., présidente et cheffe de la direction, Poumons NB (5 minutes)**
 - Travail et expérience : vers une meilleure protection contre les expositions chimiques.
 - 7. Panel (8 minutes)**
 - Réflexions finales, 1 minute chacune
 - 8. Session de questions-réponses (15 minutes)**
 - Ouvert à tous les participants pour poser des questions et partager des idées.
 - 9. Remarques finales (7 minutes)**
 - **Robert Lattanzio**, directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre
Résumer la discussion et définir les prochaines étapes.
 - **Rohini Peris**, présidente et cheffe de la direction de l'Association pour la santé environnementale du Canada et du Québec
Le mot de la fin